

11

Ces chers disparus : les espèces manquantes de nos écosystèmes

Gilbert Cochet

Agrégé, naturaliste, président du Conseil Scientifique de la réserve naturelle des gorges de l'Ardèche, Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel

gilbert.cochet@wanadoo.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
RHÔNE-ALPES

Colloque à Lyon les 10 et 11 février 2012

LES RÉINTRODUCTIONS Un atout pour restaurer les écosystèmes ?

Les espèces manquantes dans nos écosystèmes sont nombreuses et représentent une diversité de groupes importante, comprenant des grands ongulés, des poissons migrateurs, certains mollusques et différentes espèces d'oiseaux.

Toutes les informations obtenues à leur sujet proviennent de plusieurs sources. Tout d'abord les collections des musées notamment celles du MNHN (Muséum National d'Histoire Naturelle) détiennent de nombreux échantillons, preuves importantes de présence ancienne collectées par les différents naturalistes de l'histoire. D'autre part les catalogues locaux sont des ouvrages décrivant la faune au niveau local à un certain moment comme cet ouvrage qui décrivait des observations très précises et tous les sites de reproduction du vautour percnoptère au 19ème siècle (Figure 1).

Enfin les nouvelles données d'archéozoologie, assez récentes, permettent de regrouper les données de la zoologie et les données archéologiques qui étaient jusqu'à présent séparées. Par exemple, un écusson d'esturgeon a été récolté à Arles datant d'avant JC. On travaille désormais en Ardèche sur les données archéozoologiques du bouquetin.



Figure 1
 Ouvrage naturaliste historique

Les disparitions d'espèces

Une règle semble toujours respectée par l'Homme : faire disparaître la mégafaune en priorité. Ceci est valable de partout sur la planète chaque fois que l'Homme arrive sur un territoire. Ainsi, en Australie en quelques millénaires de nombreuses espèces ont disparu telles que des marsupiaux qui avaient la taille d'un éléphant. En France les cinq gros mammifères, aurochs, élan, bison, tarpan et ânes sauvage étaient historiquement présents. L'élan jusqu'à l'an mille se trouvait encore dans le Jura et occupait une niche écologique qu'on ne connaît plus actuellement. Enormément de données existent concernant l'aurochs dans les chaînes subalpines du Vercors jusque dans

les gorges de l'Ardèche. Le tarpan et le bison étaient quant à eux présents dans les Vosges avec des données jusqu'au moyen-âge. Mais ces données ne prennent pas en compte l'aire biogéographique des espèces.

En s'intéressant au milieu aquatique on se rend compte que les géants ont également disparu. Le pygargue à queue blanche, le plus grand oiseau, et l'esturgeon, le plus grand poisson mais aussi parmi les mollusques continentaux l'un des plus gros, la grande mulette ne sont plus présents, ainsi que la plus grosse espèce d'éphémères pour les insectes.

Transformation radicale des milieux aquatiques

Les grands aménagements effectués ont modifiés les cours d'eau naturels. Les rivières sauvages ont complètement disparu et les fleuves sont cloisonnés. Dans la vallée du Rhône notamment où, entre la Suisse et la Méditerranée, on compte entre 20 à 30 barrages, ce qui a un impact très important, entre autres sur les poissons migrateurs tels que l'alose, l'esturgeon, les lamproies marines et sur le bassin de la Loire les saumons. L'esturgeon cependant avait déjà quasiment disparu à cause de la surpêche même avant la construction des barrages (Figure 2).



Figure 2
 La surpêche, facteur d'extinction de l'esturgeon

Une femelle esturgeon commence à se reproduire au bout de 15-20 ans et est le résultat de la sélection parmi des milliers d'individus au départ, donc lorsqu'elle est tuée pour prélever le caviar ce sont des générations et des générations d'esturgeons qui sont supprimées.

D'après les données archéozoologiques seul l'esturgeon d'Europe était présent dans la vallée du Rhône et aucun esturgeon d'Adriatique. Par contre un vaste projet de réintroduction très intéressant débute sur la façade atlantique. L'esturgeon d'atlantique, démontré par l'archéozoologie, était effectivement présent sur la Loire, la Garonne, la Seine, et aussi en Allemagne. Il est présent en grand nombre sur la côte américaine et sert donc aux programmes de réintroduction en Allemagne et en Pologne. Dans le Rhône il y a un projet sur l'esturgeon d'Europe à partir des dernières populations qui existent encore dans la Garonne.

La lamproie marine a également quasiment disparu (Figure 3). Ce n'est pas vraiment un poisson (elle n'a pas de mâchoires), fait jusqu'à un mètre de long et a un frai spectaculaire. Elle frayait dans beaucoup de rivières rhônalpines et en a complètement disparu. Par contre elle est revenue en 2004 sur la Loire jusqu'à Roanne. Les anciennes données sur la lamproie la donnaient reproductrice sur tout le bas de l'Ardèche, de l'Eyrieux et du Doux, mais aussi dans des frayères sur le Drac en amont de Grenoble, sur le Rhône et même le Doubs. Elles peuvent donc remonter très loin dans les terres, jusqu'à 800 km.

Les aloses quant à elles reviennent timidement grâce à l'équipement des barrages sur l'Ardèche et l'aval du Rhône. Cependant elles remontaient auparavant jusqu'au pied des Vosges et au lac du Bourget et se reproduisaient dans la Loire jusqu'en Haute-Loire. Dans les années 1950 il y avait encore de grandes pêcheries d'aloses à la confluence du Rhône et de la Saône.

Le mulot, espèce marine qui remonte les cours d'eau pour se nourrir en été, est présent dans l'Ardèche, la Drôme et l'Allier jusqu'à Vichy. Mais il avait disparu de la mémoire collective.



Figure 3
 Lamproie marine

Le saumon était également pêché en grande quantité dans le département de la Loire en 1765. Aujourd'hui il existe un espoir de retour pour l'Allier ardéchois. Sur 400km d'Allier il n'y a qu'un seul barrage qui devrait être supprimé prochainement mais reconstruit plus petit et qui laissera passer les sédiments et les poissons migrateurs de l'amont vers l'aval.

Enfin pour les mollusques, la grande moule était présente dans la Loire, le Rhône, la Saône, le Doubs et a complètement disparu étant donné qu'il lui faut une assez bonne qualité d'eau et des rivières qui fonctionnent naturellement. De plus elle a un cycle de vie qui se fait avec un poisson hôte qui est l'esturgeon. Elle peut vivre de 150 à 200 ans. De nombreuses citations anciennes existent évidemment car l'espèce est impossible à confondre. La situation de la moule perlière est également critique, elle n'est pas encore disparue mais en grand danger avec un état des lieux bien triste au niveau du bassin de la Loire (Figure 4) constatant une diminution très importante des effectifs entre 1930 et 2004.

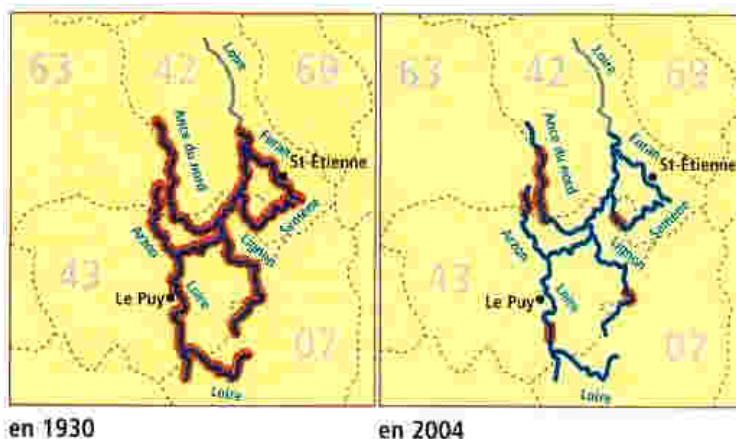


Figure 4
 Evolution de la répartition de la moule perlière dans le bassin de la Loire entre 1930 et 2004

Transformation radicale des milieux aquatiques

En 1970, avant la loi de protection de la nature de 1976 (Figure 5), beaucoup d'espèces ont disparu. En Rhône-Alpes le pygargue était présent sur le Rhône et le balbuzard dont on a des données sur Grenoble et l'Ain pourrait revenir. L'aigle pomarin était peut-être également présent dans la région et son retour dans le Doubs est encourageant.

Les vraies forêts ont disparu avec les espèces animales

Aujourd'hui les forêts représentent moins de 200 m³ de bois à l'hectare alors qu'une forêt naturelle peut en contenir jusqu'à 1000 et 200 m³ de bois mort.

Ainsi les grandes espèces forestières ont disparu telles que le grand tétras mais aussi l'ours, la cigogne noire, le pic à dos blanc et beaucoup d'insectes liés au bois mort.



Figure 5 Persécution des rapaces en 1970

Fonctionnalités disparues

Avec des effectifs qui ont été très fortement réduits ce sont des fonctionnalités qui ont été perdues. Par exemple on a près de 150 000 cerfs actuellement en France ce qui est dérisoire alors qu'il pourrait y en avoir plusieurs millions en considérant le potentiel des forêts françaises (17 millions d'hectares). On est donc très loin de la fonctionnalité, il faut qu'une espèce soit en densité naturelle pour que l'écosystème fonctionne.

Concernant le chevreuil en regardant les tableaux de chasse on est en sous densité de chevreuil avec 400 000 chevreuil par an alors qu'en Allemagne ce nombre s'élève à plus de 1 400 000.

Même chose pour le chamois, dans tous les parcs Mercantour, Ecrins, Vanoise, il y a 10 chamois par km². En considérant la surface des Alpes françaises de 35 000 km², il devrait y avoir au moins 350 000 chamois alors qu'il n'y en a que 70 000, en sachant qu'ils sont comptés après naissance et avant chasse. On se retrouve très éloigné de la richesse naturelle, ce qui a provoqué la disparition de différents comportements. La vie en harde de cerfs, observable ensuite dans le parc national des Abruzzes, devrait être présente en Belledonne ou dans le Vercors (Figure 6) à la place des troupeaux de moutons. Seul le bouquetin, qui a été réintroduit, peut avoir ce comportement car il n'est pas chassé. Les bisons auraient également leur place en Belledonne à la place des moutons.

Autre fonctionnalité nécessaire aux écosystèmes, la nécromasse représentée par les grands corbeaux et vautours est indispensable pour recycler les cadavres dans l'écosystème. D'autre part la nécromasse piscicole a aussi son intérêt car les poissons migrateurs tels que la lamproie marine et l'aloise remontent les cours d'eau afin de



Figure 6

Comportements naturels disparus, exemple de harde de cerfs et de bouquetins

se reproduire et aussitôt fait, meurent. Ils alimentent ainsi les milans noirs et les percnoptères. Ces poissons représentaient d'ailleurs la base de l'alimentation des percnoptères au moment de leur reproduction.

L'abondance des espèces est la règle à retenir. Dans le Parc National du Grand Paradis, la densité d'aigle royal est une des plus élevées au monde grâce aux densités très fortes d'ongulés.

La proximité a également disparu, le fait de voir les animaux de prêt n'est désormais possible que pour le bouquetin, alors que les autres espèces ne sont que fantômes dans la forêt.

Le cas du massif central rhônalpin est intéressant car il s'agit d'une zone de déprise et d'un corridor très propices au retour de la faune. Cependant il n'y existe pas d'ongulés (cerfs, chamois...) et les espèces forestières peinent à s'y réinstaller (cigogne noire, gélinotte, lynx...).

Le projet européen extraordinaire Rewilding Europe prône le retour du sauvage en redonnant sa fonctionnalité à certains sites sur l'ensemble de l'Europe. Environ 800 000 km² d'ici 2050 devraient retourner à l'état sauvage suite à la déprise agricole à l'échelle européenne.

L'idée est d'arriver à reconstituer des écosystèmes qui fonctionnent complètement et grâce aux réintroductions on commence à s'y atteler. Dans le Vercors par exemple on a déjà le retour de la nécromasse et du prédateur loup.

Robert Hainard avait listé un bestiaire complet possible pour la réintroduction dans le Vercors. Il s'agit de 17 espèces :

- Ours, Lynx, Chat sauvage, Loutre
- Bouquetin, Chamois
- Marmotte, Castor
- Aigle royal, Gypaète, Percnoptère, Grand-duc
- Grand tétras
- Bison d'Europe, Aurochs, Tarpan
- Loup

Pour lui rendre hommage, parmi ces espèces, 11 sont revenues ou ont été réintroduites avec en prime les vautours. Le travail reste donc à terminer pour l'ours, le chat sauvage qui devrait arriver seul de Chartreuse, le grand tétras, le bison, l'aurochs et le tarpan.

